Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

Fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Rodez, le 12 juillet 2016

Déclaration liminaire.

Monsieur le Président.

Nous sommes convoqués ce 12 juillet 2016 pour les CAPL d'affectation des cadres B et C sur le département de l'Aveyron. Cette année encore, services RH et OS ont travaillé dans la précipitation afin de permettre aux agents de connaître leurs affectations le plus tôt possible ou enfin le moins tard possible.

Depuis la création de la DGFIP en 2008, notre administration a fait un plan social de 20 000 emplois qui a eu des répercutions sur les conditions de travail extraordinaires et une dislocation du Service Public sans précédant alors que les contribuables se rendent toujours aussi nombreux aux guichets de la DGFIP.

Pour FO-DGFIP, nous restons attachés à un Service Public de proximité et cela ne peut passer que par la création d'emplois. Les fusions de secteurs, de SIP, de SIE, de postes comptables, les constitutions de pôles, le soutien au réseau... voilà des restructurations actuelles qui ne sont pas de bon augure pour notre réseau.

Le mouvement général n'est pas rassurant. Un déficit de 647,2 contrôleurs pour les administratifs qui se rajoute aux 1004 suppressions d'emplois entre 2015 et 2016. On arrive à un déficit global de 1651,2 emplois.

Les suppressions d'emplois sont majoritairement supportées par la catégorie C et cela impacte fortement les conditions de travail, l'exercice de nos missions et les droits des agents (temps partiel, congés, notation et forcément mutations).

La situation est tellement catastrophique chez les C que le DG vient d'annoncer l'appel de 400 lauréats de la liste complémentaire des C. Et on sera très loin de couvrir les besoins...

Plus les années passent et plus les CAPL se réduisent à peau de chagrin. Les suppressions massives d'emplois et les fermetures de postes font que les agents ont des droits à mutation de plus en plus réduits.

Dans le même temps, plus de 20 % des agents sont affectés ALD. Ce statut est devenu la variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emploi dans les structures et les services. La situation de ces agents ALD ne s'améliorera pas avec les fusions géographiques de Ran conjointement à la révision de leur régime indemnitaire.

Pour ces deux CAPL B et C, il faudra faire avec -4,5 postes de B et -10,4 postes de C sur le département de l'Aveyron.

FO-DGFIP rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur
- que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est demandé par un agent
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services

Les élus FODGFiP 12 en CAPL.

FO-DGFIP 12